



RANDONNÉE À CHEVAL DANS LES YVELINES
ROYALE
BOUCLE ÉQUESTRE

www.yvelines.fr

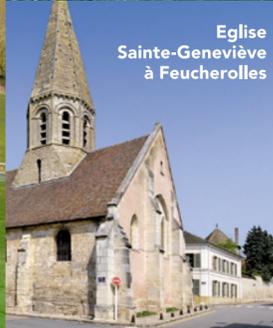


Lavoir Saint-Pierre à Chavenay

La Ferme de Mézu à Chavenay



Le Ru de Bailly



Eglise Sainte-Geneviève à Feucherolles

VISITE DE LA BOUCLE ÉQUESTRE ROYALE

La boucle royale parcourt deux territoires chargés d'histoire : La Plaine de Versailles et la Forêt de Marly.

PLAINE DE VERSAILLES

La Plaine de Versailles s'étend de Chavenay jusqu'à Bailly. C'était l'ancien Grand Parc de chasse du Roi pour le petit gibier, aujourd'hui site classé.

A : Pont carrier (17e). Construit au 17e siècle pour extraire les pierres de taille pour la construction du château de Versailles.

B : La Maison Saint-Vincent à Villepreux fut la 2e maison de charité fondée par Vincent de Paul, précepteur des Gondi, en 1618. Il prêcha aussi dans l'église paroissiale (12e).

C : L'Allée Royale de Villepreux, longue **C : L'Allée Royale de Villepreux** longue de 4,7 km, large de 94 m et bordée de 4 rangées d'ormes (site UNESCO), prolongeait la perspective du Grand Canal. Le ru de l'Oisemont est franchi par un pont en pierres de taille (17e) prochainement restauré.

D : Perspective lointaine sur le château de Versailles.

E : Chapelle du Prieuré Saint-Nicolas et lavoir (13e).

F : Pont en pierres de taille (17e) pour poursuivre le gibier en franchissant le ru de Gally.

G : Perspective sur le château de Versailles depuis l'ancienne Allée de la Tuilerie (site à restaurer).

H : Château de Bailly (16e) ancienne demeure des Gondi et son église gothique et Renaissance.

I : Table à gibier pour les rendez-vous de chasse.

J : Ancien site du château d'Albert de Gondi, maréchal de France et du cardinal de Retz (16e et 17e). Parcours d'interprétation.

K : Châtaigneraie (17e-19e) de 60 arbres environ. Les châtaignes étaient consommées en hiver avant que ne soit cultivée la pomme de terre. Plusieurs arbres datent du début du 19e. En cours de restauration.

L : Désert de Retz. Ensemble de bâtiments de la fin du 18e. Site classé.

FORÊT DE MARLY
I : Table à gibier pour les rendez-vous de chasse.

J : Ancien site du château d'Albert de Gondi, maréchal de France et du cardinal de Retz (16e et 17e). Parcours d'interprétation.

K : Châtaigneraie (17e-19e) de 60 arbres environ. Les châtaignes étaient consommées en hiver avant que ne soit cultivée la pomme de terre. Plusieurs arbres datent du début du 19e. En cours de restauration.

L : Désert de Retz. Ensemble de bâtiments de la fin du 18e. Site classé.

Se reporter à la carte située au verso



Le Château de Bailly



La chapelle du Prieuré de Rennemoulin



La grille d'entrée de l'ancien château des Gondi à Villepreux

DÉCOUVREZ LES YVELINES À CHEVAL !

Le Conseil général souhaite mieux faire connaître les Yvelines, une terre de cheval pour tous et sous toutes ses formes.

Nous ne manquons pas d'atouts : 80 % de notre territoire est composé d'espaces naturels, offrant aux cavaliers massifs forestiers, plaines agricoles et une richesse patrimoniale exceptionnelle aux portes de Paris. De quoi permettre à quelque **20 000 licenciés et 40 000 pratiquants** yvelinois, mais aussi aux très nombreux cavaliers franciliens, d'assouvir leur passion du cheval.

Mais notre ambition va au-delà. Considérant que le cheval est une formidable source de développement, il doit être promu dans ses multiples dimensions : **tourisme, économie, aménagement territorial, équitation scolaire, insertion sociale, compétition...** Pour ce faire, nous avons créé le **Conseil départemental du cheval**. Son objectif est de réunir toutes les sensibilités « cheval » du département autour de thématiques : tourisme équestre et diversification agricole, accès aux formations et aux métiers du cheval, courses et événements, enseignement, etc.

Pour allier pratique du cheval et découverte de nos territoires, nous avons initié un **Plan départemental de la randonnée équestre** (actuellement 7 itinéraires « en boucle »). Ce sont ainsi plus de 400 km de chemins, dont le balisage est en cours de réalisation, qui vous sont aujourd'hui proposés et qui seront développés à l'avenir.

Pour vous permettre de **préparer vos randonnées**, nous vous proposons ces cartes des boucles équestres avec des informations pouvant être utiles pour votre périple.

Tous en selle et à bientôt sur nos chemins. Bonne randonnée !



ALAIN SCHMITZ

Président du Conseil général des Yvelines

PRÉSENTATION DE LA BOUCLE

De Rambouillet à Mantes-la-Jolie, en passant par Saint-Léger-en-Yvelines, sept boucles de randonnées permettent aux cavaliers de découvrir les paysages riches et variés des Yvelines. L'une d'entre elles, la troisième, passe par Chavenay et Feucherolles, à quelques lieues de Versailles.

L'idée de la boucle 7, dite boucle royale, est née de l'envie d'accéder au Parc de Versailles à travers le Grand Parc de Chasse de Louis XIV et les Allées qui partent de l'Etoile Royale, au bout du Grand Canal.

L'une de ces Allées, l'Allée de Villepreux, mérite d'être signalée car elle est empruntée par notre circuit et, dans l'axe du Canal, ouvre une large perspective sur le Château.

Parcourant la Plaine de Versailles, vous croiserez plusieurs fois le Ru de Gally, petite rivière de 22 km de long, affluent de la Mauldre, qui prend sa source dans le Grand Canal et traverse Bailly, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Chavenay...

Enfin vous traverserez au Nord une partie de la Forêt Domaniale de Marly-le-Roi, qui permet de rejoindre la Forêt de Saint-Germain-en-Laye. Dès l'époque Gallo-Romaine, cette région est un territoire de chasse qui sera fréquenté par tous les Rois de France, de Philippe de Valois à Louis XIV.

Le Val de Gally



Le moulin de Rennemoulin

CONTACTS UTILES

CONSEIL GENERAL DES YVELINES
2 place André Mignot
78012 VERSAILLES CEDEX
01 39 07 78 78
contact@yvelines.fr
www.yvelines.fr

Direction de l'Environnement
Service Patrimoine Naturel
01 39 07 78 51
itrousseau@yvelines.fr

Mission cheval
01 39 07 81 25

EQUITATION

CDTE 78
06 33 29 49 59
contact@cdtey.fr

CDE des Yvelines
01 34 84 62 23
comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr
01 34 86 01 54

CRTE d'Île-de-France
crite-ile-de-france@ffe.com
02 54 94 46 00
questions@ffecom.com
www.ffe.com

TOURISME

Yvelines Tourisme :
3 rue de Fontenay 78000 VERSAILLES
01 39 07 71 22
tourisme@yvelines.fr
www.tourisme.yvelines.fr

Gîtes de France des Yvelines
3 rue de Fontenay 78000 VERSAILLES
01 30 21 36 73
gites@yvelines.fr
www.gites-de-france-yvelines.com

INFOS PRATIQUES

VETERINAIRES EQUINS

D' LASSALAS, D' PROUST
4 ter place de l'église
78125 SAINT-HILARION
01 34 83 50 80

D' CHAUVEAU
6 impasse Hoche
78780 MAURECOURT
01 39 74 11 04

D' DALODIER
Clinique vétérinaire
Centre Commercial Grandes Terres
78160 MARLY-LE-ROI
01 39 58 10 30

D' DECANTER, D' COHEN-HADRIA, D' DORRIER
Clinique vétérinaire
12 rue de l'Enclos
78550 HOUJAN
01 30 59 52 52

D' LEVY, D' POIRCUITTE, D' DESPERIES
Clinique équine des Perdreaux
Ferme de Blaru
78200 PERDREAUVILLE
01 34 76 60 60

D' HEILES, D' BENOIT, D' BURN DES ROSIERS
Clinique équine des Breviniers
4 route de Vilpert
78610 LES BREVIAIRES
01 34 84 88 44

D' PERRIN, D' LAUNOIS, D' BROGNIER
18 rue Champs - La Brosse
78470 SAINT-LAMBERT-DES-BOIS
01 34 61 75 86

D' DUMESNIL, D' CAROZZA
52 avenue Jean Jaurès
78390 BOIS-D'ARCY
01 30 45 18 19

D' TRAIN, D' SEIGNOT
1 Avenue Mallesherbes - Le Parc
78600 MAISONS-LAFFITTE
01 39 12 00 40

CLINIQUE VETERINAIRE de la Croix de Rome
2 rue de la Croix de Rome
78490 MONTFORT L'AMAURY
01 34 86 01 54

D' BOURGUIGNON
Vétérinaire équin à domicile
19 avenue de la Station
78340 LES-CLAYES-SOUS-BOIS
06 81 28 60 97

D' AUDINOT-CARLES
35 rue de la Cressonnière
78920 VERT
01 34 76 31 20

D' DE BECO
14 bis rue Carnot
78250 HARDICOURT
01 34 74 18 28

MARECHAUX - FERRANTS

Yvan CHOLLEY
Chemin du Moulin
78610 LES BREVIAIRES
01 30 46 32 66

Alain DÜRÖT
1 résidence Clos Bouquière
78770 THOIRY
01 30 88 54 53

Carl HAENEL
15 bis route de Rambouillet
78610 SAINT-LEGER-EN-YVELINES
01 34 86 33 37

Cédric KUNTZ
78 route du Muguet
78125 RAIZEUX
06 76 77 02 44

Nathalie THIVANS
65 rue des Vignes
78910 TACOIGNIERES
06 19 41 80 57

Hervé MARSEILLE
7 rue du Clos
78910 ORVILLIERS
01 34 87 65 51

Francis MERCIER
La Gâtine
1 route de Favorolles
78125 LA BOISSIERE-ECOLE
01 34 94 32 95

Sébastien VERVIEREN
Les Grillons
88 rue Petit Parc
78120 RAMBOUILLET
01 34 94 93 00

Franck BARBET
2 rue Coquerie au Mont
78270 BENNECOURT
01 30 93 15 61

Serge MARCINOWSKI
12 rue Mars
78114 MESNILS-HAMEAUX
01 30 52 13 25

Thierry SEDENT
1 chemin Coyards
78680 EPONE
01 30 95 62 89

Yann VERSEPUY
9 rue Laennec
78330 FONTENAY-LE-FLÉURY
01 30 52 02 54

Daniel ADAS
11 rue du Docteur Roux
78390 BOIS-D'ARCY
01 30 45 22 04

SID Maréchalier
1 rue Frantz Schubert
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
06 63 13 68 17

Maréchalier SEIGNEUR
9 bis route Magnanerie
78460 CHOISEL
06 76 84 16 24

Alban PHILIPPE Maréchalier
34 avenue Maurice Berteaux
78500 SARTROUVILLE
06 22 34 44 75

SELLERIES - EQUIPEMENTS

HORSEWOOD
CD 113
1540 Rue des Quarante sous
78630 ORGEVAL
01 39 08 01 84

HORSE PLANET
14 rue Gambetta
78600 MESNIL-LE-ROI
01 39 62 54 58

PADD
57 Route de Mantes
78240 CHAMBOURCY
01 30 06 07 99

METEOROLOGIE

Yvelines : 08 92 68 02 78

NUMEROS D'URGENCE

Depuis un portable : **112**

SAMU : **15**

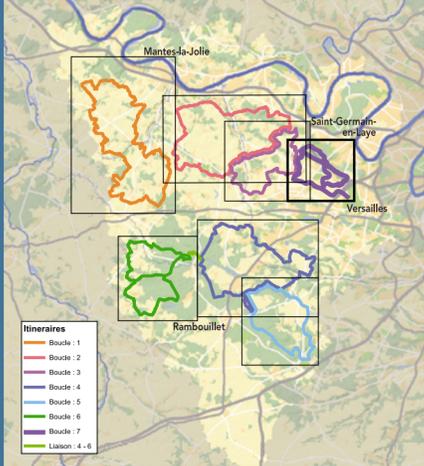
Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**



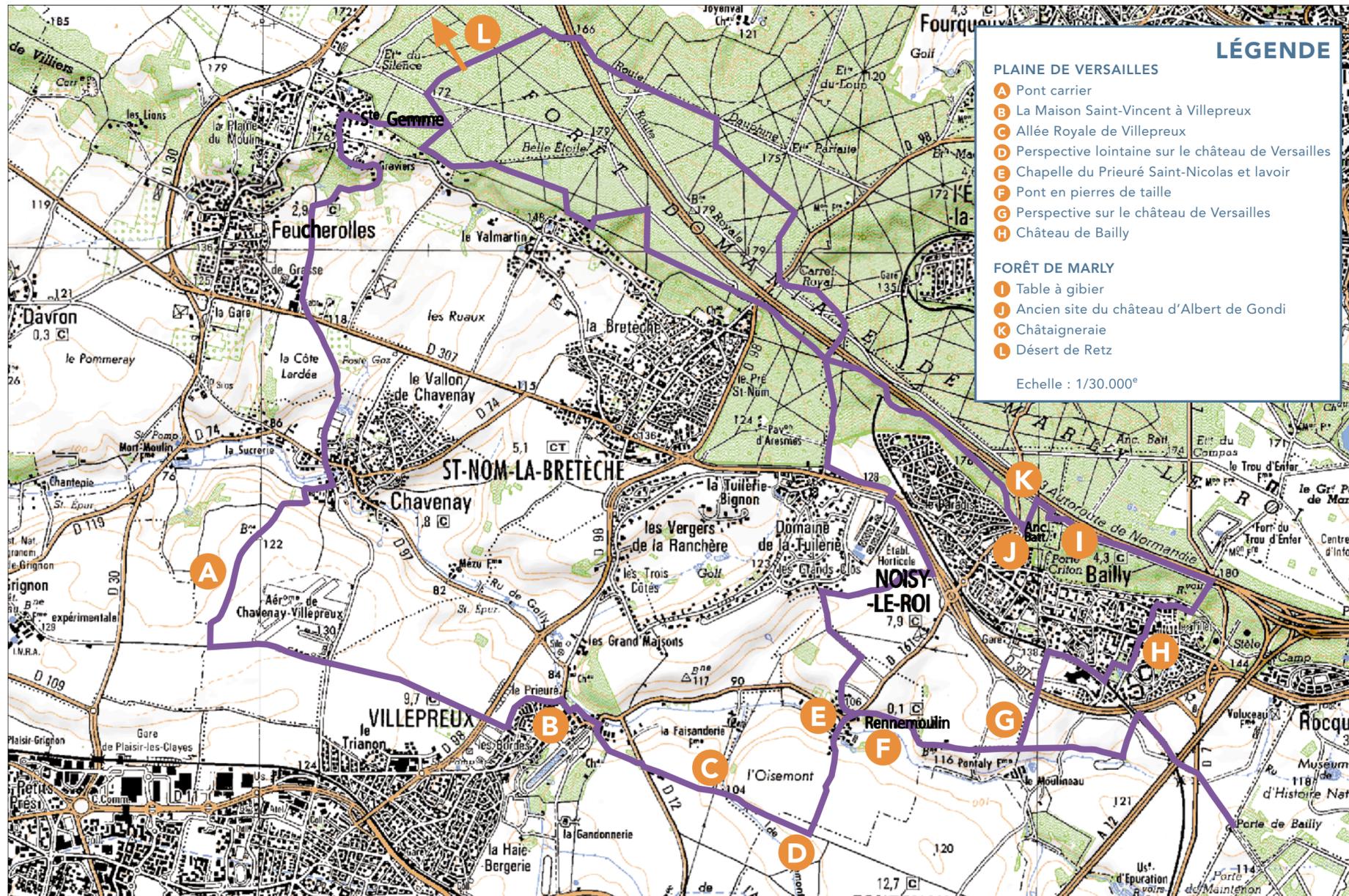
La châtaigneraie de Noisy-le-Roi

PLAN DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE ÉQUESTRE : 7 BOUCLES À DÉCOUVRIR



Le Conseil général des Yvelines décline toute responsabilité concernant les prestations déclarées par les partenaires et les éventuelles modifications après la parution dudit document.

Conseil général des Yvelines, avec le concours de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVA) - Crédits photos : Jacques de Givry / APPVA / DR - Conception graphique : Armada & Co - Réalisation : Qlovis Productions - Impression : Wauquier - Juillet 2012.



STRUCTURES EQUESTRES POUVANT VOUS ACCUEILLIR AVEC VOTRE MONTURE POUR LA NUIT EN CAMPEMENT OU EN GITE

BAILLY

Les écuries des Moulineaux
Philippe Peyron : 06 03 22 58 72
• www.lesecuriesdesmoulineaux.com
• lesmoulineaux@free.fr
Nuitée des cavaliers au gîte de la ferme des Moulineaux.

Ferme de Pontaly
Alexandre Rueche : 06 08 57 29 60
• Alexandre.rueche@wanadoo.fr
Nuitée des cavaliers au gîte de la ferme des Moulineaux.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Ecuries Hykso
Isabelle et Thierry Clercx : 01 30 54 57 03
• www.ecuries-hyksos.ffe.com/
• ecurie.hyksos@orange.fr

Haras de St-Nom-La-Bretèche
M-H Chartier : 06 62 39 64 06
• mariehchartier@wanadoo.fr

Ferme du Bosquet
Laurent Mauge : 06 10 15 17 41

VILLEPREUX

Jumping Club du Parc
Laurent Macaire : 01 30 56 28 34
ou 06 85 18 82 41 ou 06 26 87 46 34
• www.ecurielaurentmacaire.fr
• l.macaire@wanadoo.fr

CHAVENAY

Les écuries de Chavenay
Marie Schrevere : 01 30 54 31 17
ou 06 70 89 52 34
passion-equitation-chavenay.e-monsite.com
Possibilité de bivouac dans les prés du centre équestre aux côtés de votre monture.

Ferme de Mézu
Luc de Saint Seine : 06 80 66 79 65
Possibilité de bivouac dans les prés aux côtés de votre monture.

HÉBERGEMENTS

Gîtes pouvant accueillir les chevaux

LE MOULIN DE CHAMPIE

Claudie et François Leprince :
06 79 69 48 36 ou 06 80 99 57 48
Chemin rural de Chante-pie Davron
78850 Thiverval-Grignon

AUTRES STRUCTURES EQUESTRES

BAILLY

Sport Equin
Ludovic Pignon : 01 34 62 91 85
• www.centre-equestre-bailly.com

CHAVENAY

Haras du Lys
Florian Mos : 06 07 05 69 36 ou 06 87 51 64 40
• www.pension-chevaux.com/fiche-detail-pension-4845.html

FEUCHEROLLES

Ecurie de la Porte neuve
Yannick Gourdou : 06 62 25 98 45
www.equitation-yvelines.com/

Centre équestre du Coin du Bois
M. Watringant : 06 08 78 66 86
• cecb.78free.fr
• cecb.78@free.fr

BALISAGE

Les 7 boucles de randonnée équestre seront balisées à la peinture orange selon les normes du Comité National de Tourisme en 2011 et 2012:



Lorsque l'itinéraire équestre est commun avec d'autres sentiers GR (balisé rouge et blanc), GRP (balisé rouge et jaune), PR (balisé jaune) ou PNR (balisé bleu), le balisage équestre sera allégé. Dans ce cas, il conviendra de suivre le balisage pédestre.

Dans les zones de plaine, en l'absence de marquage à une intersection, continuer tout droit. Si vous rencontrez des difficultés concernant le balisage, vous pouvez en faire part au Conseil général des Yvelines : Direction du Développement - Pôle Environnement
Tél.: 01 39 07 76 51

RECOMMANDATIONS

CHARTRE ETHIQUE

Avant de partir, n'oubliez pas de consulter la Charte du Cavalier et meneur de pleine nature élaborée par le Comité National de Tourisme Equestre de la FFE, en ligne sur www.ffe.com. En particulier, il est recommandé aux randonneurs de ne pas s'écarter du chemin balisé, de ne pas camper, de ne pas fumer, ni faire de feu, de ne pas laisser divaguer les animaux, de ne pas déposer d'ordures, de refermer les clôtures éventuelles et de respecter la faune et la flore.

EN FORET DOMANIALE

Attelage. Les attelages équestres ne sont autorisés qu'à titre individuel ; toute demande est à formuler auprès de l'ONF :
27 rue Edouard Charton 78000 Versailles
Tél : 01.30.84.11.40

Chasse. Se conformer aux interdictions mises en place le jour même (matin) ou la veille au soir par panneaux. **Ne pas pénétrer dans les enceintes signalées par les panneaux indiquant « chasse en cours ».**

Fédération interdépartementale des chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (FICEVY) : 01 34 85 33 00

Forêt domaniale de Marly : chasse le jeudi
Forêt domaniale de St-Germain-en-Laye : chasse le mardi

Forêts communales : se renseigner auprès des mairies.

Forêts départementales : chasse tous les jours sauf WE, mercredi, jours fériés et vacances scolaires. Renseignements calendrier au 01 39 07 80 48

CODE DE BONNE CONDUITE SUR LES CHEMINS

Sur les tronçons d'itinéraires ouverts à la pratique d'une autre discipline sportive, les randonneurs équestres doivent circuler dans le respect des autres utilisateurs, en particulier les piétons sont prioritaires.

Les cavaliers doivent, en toute circonstance, garder la maîtrise de leur monture vis-à-vis des autres usagers et régler leur allure en fonction de l'état du chemin et des aléas possibles.

A l'approche d'intersections, le cavalier réduira son allure, surtout si la visibilité est limitée. Le galop est à proscrire quand la visibilité n'est pas parfaite et le revêtement du sol non stabilisé. Le cavalier doit respecter le Code de la Route et se soumettre aux règles de priorité si les voies sont ouvertes à la circulation.

POUR LA SÉCURITÉ DES CAVALIERS, LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ.

Afin de sécuriser le croisement du réseau routier départemental par les itinéraires du plan départemental, des panneaux routiers de danger ont été implantés par le Conseil général sur la voirie dans les 2 sens de circulation au niveau des intersections pour informer les automobilistes de la traversée possible de cavaliers. Néanmoins, les cavaliers devront rester prudents et prendre toutes les précautions qui s'imposent lors de la traversée des routes. La boucle Royale sera prochainement équipée de ces panneaux.

